



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le lundi 13 septembre 2021 à 13 h 02 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Isabelle N. Miron, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin et mesdames les conseillères Myriam Nadeau et Louise Boudrias.

Sont également présents, messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive et M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière ainsi que Catherine Bellemare, Jean Boileau, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Josée Laurin, Catherine Leclerc, François Léveillé, Yvan Moreau, M<sup>e</sup> Marlène Painchaud, Rachel Rivard, Isabelle Sabourin et Mario St-Pierre.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

#### **PAROLE DU MAIRE**

#### **PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

#### **CM-2021-607 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

#### **CM-2021-608 SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de suspendre la présente séance à 13 h 04.

Adoptée

**Monsieur Mario St-Pierre et M<sup>e</sup> Marlène Painchaud font une présentation qui s'intitule « Harmonisation du fardeau fiscal ».**

#### **CM-2021-609 REPRISE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de reprendre la séance à 13 h 25.

Adoptée

CM-2021-610

**DÉPÔT DU PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC AFIN DE PROLONGER LE DÉLAI PRÉVU À L'ARTICLE 137 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE GATINEAU AU 31 DÉCEMBRE 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* L.Q.2000 c.56, modifiée par la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* L.Q.2001 c.25 a permis aux municipalités d'accorder un dégrèvement afin d'étaler la variation du fardeau fiscal au 31 décembre 2001 sur une période de 10 ans;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2003, une prolongation de 10 ans a été accordée permettant d'étaler la variation du fardeau fiscal jusqu'au 31 décembre 2021;

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 31 décembre 2021, il reste encore certaines propriétés dont l'harmonisation du fardeau fiscal n'est pas complétée;

**CONSIDÉRANT QUE** ces propriétés subiront une hausse supplémentaire et substantielle de taxe en 2022 si cet étalement n'est pas prolongé jusqu'en 2024;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de demander la prolongation de ce délai;

**CONSIDÉRANT QU'**une telle prolongation serait bénéfique aux propriétés concernées :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CÉDRIC TESSIER  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte le libellé proposé dans le projet de loi privée afin de prolonger le délai prévu à l'article 137.

De plus, ce conseil mandate l'administration à poser l'ensemble des gestes nécessaires en lien avec la procédure d'adoption des projets de loi d'intérêt privé.

Également, ce conseil autorise les Services juridiques à amender au besoin le libellé du projet de loi privée, en conformité avec les commentaires à être reçus, le cas échéant, par les représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée

CM-2021-611

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 13 h 26.

Adoptée

---

**DANIEL CHAMPAGNE**  
Conseiller et président  
Conseil municipal

---

**M<sup>c</sup> GENEVIÈVE LEDUC**  
Greffière